

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

EURO
Légales

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.vieessocietes-eurolegales.com

CONTACTS
VAUCLUSE 04 75 79 78 56
04 75 72 77 53 LDLegales84@vauclusematin.com

Vaucluse
matin

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article 21 du décret du 21 décembre 2017 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,79 € HT/ann colonne pour 2021.

AVIS

Avis administratifs

PRÉFET DE VAUCLUSE

Extrait de décision
Aménagement cinématographique

Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue
Réunie le 18 février 2021, la Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNAC), a rejeté le recours n°338 exercé par la SARL Les Cinémas de Cavailhon à l'encontre de la décision du 15 septembre 2020 de la Commission départementale d'aménagement cinématographique (CDAC) du Vaucluse, autorisant ainsi la création d'un établissement de spectacles cinématographiques regroupant 3 salles et 369 places, sous l'enseigne « CINE SORGUE », à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

En application du 2° de l'article R. 212-7-18 du code du cinéma et de l'image animée, cette décision est affichée à la porte de la mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue pendant un mois.

Avignon, le 8 Mars 2021,
Pour le Préfet, le Secrétaire général Christian Guyard

247558900

Enquêtes publiques

COMMUNE DE BUISSON

Enquête publique portant sur le projet de
Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2 en date du 11 février 2021, le maire de Buisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buisson.

A cet effet, il sera procédé à une enquête publique portant sur la Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buisson dont l'objectif est de fermer à l'urbanisation la zone IAU3.

Le dossier de Modification n°1 du PLU soumis à enquête publique ne comprend pas d'évaluation environnementale suite à la Décision n° CU-2020-2740 de l'Autorité Environnementale de ne pas soumettre cette modification à évaluation environnementale.

L'enquête publique se déroulera du 11 mars 2021 au 15 avril 2021 inclus, soit 36 jours consécutifs.

Par décision N O 21000012/84 en date du 1er février 2021, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Stéphane COURBI en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête publique, à la mairie de Buisson pendant 36 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h), du 11 mars 2021 au 15 avril 2021 inclus, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Il sera également consultable sur le site internet de la Commune (<https://www.mairiebuisson.com>).

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie de Buisson. Chacun pourra prendre connaissance du dossier de Modification n°1 du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

par voie postale à la Mairie de Buisson (Rue de la mairie, 841 10 Buisson), à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier électronique à l'adresse suivante : buisson.plu@orange.fr

Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites ou orales du public à la mairie de Buisson, aux dates et heures suivantes :

- jeudi 11 mars 2021 de 9 h à 12 h,
- jeudi 25 mars 2021 de 15 h à 18 h,
- jeudi 15 avril 2021 de 14 h à 17 h.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera remis à disposition du commissaire enquêteur, signé et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Buisson le dossier avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an en Mairie de Buisson où il sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié sur le site internet de la Commune.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du PLU de la Commune de Buisson, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et/ou du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal.

11 Février 2021

Vu le Maire, Chantal FRITSCH

244947100

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPEAvis de mise à disposition du public du dossier
de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre du lancement de la procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteauneuf-du-Pape, un dossier sera mis à disposition du public à compter du 15 mars 2021 et ce jusqu'au 15 avril 2021 inclus.

Les moyens de consultation sont les suivants tout au long de la période précitée :

- Site internet de la commune : <https://www.chateauneufdupape.org/>
- Accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

247567000

VILLEDIEU

Le père Daumas n'est plus

Le père Raymond Daumas s'en est allé le 8 mars, à l'âge de 92 ans, après avoir été toute sa vie durant au service de l'église. Depuis 17 ans, il était curé à Villedieu, où il était très apprécié des paroissiens qui aujourd'hui pleurent leur "Saint Prêtre", leur "Bon père Raymond", comme ils l'appelaient affectueusement. Ils parlent de lui avec émotion. Parmi eux, Gérard, qui a été le dernier à le côtoyer pour l'avoir emmené aux urgences quand il a reçu son appel alors qu'il était en détresse respiratoire : « Nous étions sa famille et nous le traitions autant comme un papa que comme un Père. Nous nous inquiétions de sa santé, et encore plus en période Covid. Nous lui faisons ses courses pour lui épargner les risques. Il faisait le bien, et nous aimions le lui rendre » confie-t-il. Au service des pauvres, le père Raymond Daumas, à l'âge de 40 ans, a effectué ses missions en Amérique centrale, toujours en protégeant ceux qui souffraient d'inégalité et d'exploitation.

« Malgré son âge et sa santé précaire, se relevait toujours et repartait. Quelle chance de l'avoir connu ». Dans un poème qu'il lui écrit pour ses 90 ans, Claude dit de lui : « Au Honduras et au Salvador, Père, vous étiez pour eux une mine d'or ».

« Le père Daumas, c'était un regard plein de bonté sur les gens, d'une grande humilité. Il faisait confiance et laissait entière liberté de décision à ses paroissiens. Il avait une parole à la fois simple et prophétique » témoigne Agnès.



Le père Raymond Daumas, ordonné prêtre à Avignon en 1953, était très apprécié de ses paroissiens à Villedieu où il était curé depuis 17 ans après avoir exercé son ministère Montoux. Photo Stéphane Ropa

« C'était le 21 février : dans la sacristie, le père Raymond se préparait à célébrer la messe. Je lui dis : "vous êtes rayonnant père, je vous prends en photo". Et c'est ainsi que j'ai figé le beau sourire du père Raymond Daumas, je ne devais plus jamais le revoir. C'était un Saint prêtre. Toute sa vie fut vouée aux autres. Car à travers le visage de la multitude qu'il rencontrait, il voyait l'image de Dieu. En aimant l'Homme, il aimait Dieu », raconte Etienne.

« Il était un témoin vivant de l'Évangile. Il aimait que la veillée de Noël se célèbre à Villedieu, et il aimait à dire, le lendemain : "c'était encore beau cette année" se souvient Marie.

« Raymond avait cette lumière dans les yeux de la première fois de l'enfance où tout est neuf, et cela, jusqu'au bout » commente Stéphane.

À tous, le père Daumas leur laisse le souvenir d'un homme à la sollicitude sans faille. Ses obsèques se dérouleront ce samedi 13 mars à 10 heures à la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth à Vaison. L'inhumation aura lieu au cimetière de Villards à 15 heures.

LES ANGLÉS

Décès de Philippe Magdelaine

Philippe Magdelaine est décédé la semaine dernière d'une crise cardiaque, à l'âge de 56 ans.

Co-fondateur avec Christophe Emprin (actuel président) et directeur général de la société Pack Solutions aux Angles, il a été l'un des moteurs essentiels de son développement depuis sa création.

Rappelons que Pack Solutions, entreprise spécialisée dans la conception et la gestion de produits d'épargne pour les banques, les assurances et les mutuelles, emploie aujourd'hui 250 salariés. Des salariés avec qui Philippe Magdelaine faisait toujours preuve de bienveillance et de disponibilité.

Pour assurer le recrutement nécessaire à l'expansion de l'entreprise, et dans leur passion commune de la transmission du savoir, Philippe Magdelaine et Christophe Emprin avait créé "Onze Institut", école de formation au métier de gestionnaire en assurances et délivrant un diplôme BAC + 2.

Philippe Magdelaine avait toujours cherché à rappro-



Philippe Magdelaine s'est éteint à l'âge de 56 ans.

cher les mondes de l'entreprise et de l'université. Il donnait d'ailleurs des cours à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) Paris Sorbonne Business School.

Bâtisseur de ponts entre les gens et les organisations, il avait présidé le Cercle des dirigeants d'entreprises franco-québécoises.

Pour Christophe Emprin : « Son énergie solaire, sa joie communicative, son optimisme inébranlable étaient une force qu'il donnait sans compter à toutes et tous ».

Ses obsèques auront lieu mardi 16 mars à 13 heures à Paris, au crématorium du Père Lachaise.

CHÂTEAURENARD

Sïana



Naissance de Sïana Photo Eva Benony

Sïana, fille d'Eva Benony et de Matthias Karsenty, est venue au monde le vendredi 5 mars à 4 h 24 à la maternité du centre hospitalier d'Avignon. Premier enfant du couple, la magnifique petite princesse de 3,180 kg fait la joie de ses parents qui sont comblés de bonheur par son arrivée.

VAUCLUSE

Convois funèbres
de ce vendredi 12 mars

➤ AVIGNON/NOVES

Charles Yves Bertolotti. Cérémonie religieuse à 8 h 15 au crématorium d'Avignon, dans la plus stricte intimité.

➤ ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

René Combemale. Obsèques religieuses à 14 h 30 à l'église d'Entraigues-sur-la-Sorgue, suivies de l'inhumation au cimetière.

➤ LA TOUR-D'AIGUES

Dolorès Mouries née Marcof Ruiz. Cérémonie religieuse à 15 heures à l'église de La Tour-d'Aigues, suivie de l'inhumation à 16 h 15 au cimetière.

➤ SARRIANS

Didier Geay. Une messe sera célébrée à 15 heures à l'église de Sarrians, suivie

de l'inhumation au cimetière.

➤ VEDÈNE/LA SAPPEY-EN-CHARTREUSE (38)/VIVIER (07)

Marcelle Milhe née Silvestre. Obsèques religieuses à 15 heures à l'église de Vedène, suivies de l'inhumation au cimetière.

CARNET
DU JOUR

[reproduction interdite]

DÉCÈS

Camaret-sur-Aigues.
M. et Mme Guizzardi Robert, enfants et petits-enfants, M. et Mme Paialunga Michel, enfants et petits-enfants, les familles Carletti, Madon, Aubert, Mme Theuil Francine, frères et sœurs, neveux et nièces, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Elia PAIALUNGA
née CARLETTI

âgée de 94 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 12 mars à 16h15 en l'église de Camaret-sur-Aigues, suivie de l'inhumation au cimetière du village. La famille ne reçoit pas vu le contexte sanitaire.
Condolances sur registre.

986922900

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Christophe Tostain Président Directeur Général, Directeur de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex

Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.

Eutrophisation : Ptot 0.01 Kg/tonne de papier.

Direction générale
Centre de presse
38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA

Commission paritaire
n° 04 21 C 83387



Audience mesurée par : AUDIPRESSE

NOUVEAU OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

Journal papier + numérique 7j/7

36€99/mois

Vous pouvez nous contacter par mail : ldlsrc@ledauphine.com ou appeler le **0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex

- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

186306000